



ULIS
Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire

La coordonnatrice ULIS

Chargée de l'organisation du dispositif et de l'adaptation de l'enseignement :

- Appui aux apprentissages généraux et professionnels ;
- Suivi du projet d'orientation ;
- Suivi des Périodes de Formation en Milieu Professionnel ;
- Suivi des aménagements et adaptation ;
- Accompagnement à l'insertion professionnelle.



L'AESH-Co de L'ULIS

Sous la conduite et la responsabilité de la coordonnatrice :

- Intervient lors des regroupements et dans les classes de référence ;
- Aide à la reformulation, la compréhension des énoncés et des consignes.



Les Elèves

